

Chers collègues,

Suite au recours de Force Ouvrière, le tribunal administratif de Grenoble a décidé l'annulation du scrutin au CTSA de décembre 2018, reconnaissant les irrégularités dénoncées par FO. Vous êtes donc appelés à voter pour élire directement vos représentants au « Comité Technique Spécial Académique ».

QU'EST-CE QUE LE CTSA ?

Cette instance traite des questions propres aux personnels des DSDEN et du rectorat : politique indemnitaire, organisation des services, gestions des postes et requalifications, règlement intérieur fixant le temps de travail et les droits à congés, conditions de travail, etc.

Des élus FO pour faire entendre vos revendications, vos attentes, seuls critères à prendre en compte pour vous représenter.

Vous choisirez vos représentants pour vous défendre dans un contexte tendu. Les réformes mises en œuvre par le gouvernement remettent en question nos services, en poursuivant une politique de suppressions de postes et de dégradation de nos conditions de travail.

► Dans cette période d'incertitudes liées à la réforme territoriale et malgré les annonces en trompe-l'œil du ministre Blanquer quant à l'abandon des projets de fusions d'académies, la Réforme territoriale reste pleinement appliquée à l'Éducation Nationale. La gestion des BOP 214 (BOP soutien académique qui concerne tous les personnels affectés en services académiques) sera donnée au Recteur de région à Lyon, qui décidera de la répartition des postes dans les 3 rectorats et toutes les DSDEN de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

S'il est annoncé qu'il n'y aura aucune mobilité géographique forcée, il y aura par contre des mobilités fonctionnelles (changements de poste) : personne au rectorat et dans les DSDEN ne sait aujourd'hui s'il va ou non travailler dans les mêmes conditions et sur le même poste avec l'installation annoncée de services régionaux puis de services « inter académiques » (Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon) dès le 1^{er} janvier 2020.

La position de FO est sans ambiguïté : nous exigeons le maintien de tous les postes, tous les services au rectorat et dans les DSDEN. FO n'accompagnera pas la destruction de notre ministère.

Nous ne céderons rien. Nous ne négocierons rien.

► Le RIFSEEP mis en œuvre en 2016 a consacré l'individualisation de l'indemnitaire, mais aussi des carrières et la déqualification des postes. Si les dégâts ont été limités dans notre académie, notamment par l'absence de modulation du montant versé à chaque agent en fonction de son « mérite », vos représentants FO portent chaque année vos revendications sur la prime de fin d'année pour un versement égalitaire et garanti pour tous.

Pour FO, une politique indemnitaire ne fait pas une politique salariale !

Nous revendiquons l'abandon de toute politique indemnitaire au mérite donc à la tête du client et l'intégration des primes dans le traitement indiciaire.

► Publiée au cœur de l'été le 7 août 2019, la loi « Transformation de la fonction publique », rejetée par tous, a été imposée par le gouvernement. Outre la casse de nos statuts et la suppression de la quasi-totalité des compétences des commissions administratives paritaires, cette loi aura des conséquences sur le temps de

travail. Au CNED par exemple, les représentants des personnels ont été informés dès la fin août d'un projet de révision du temps de travail imposant 2 à 4 heures de travail hebdomadaire supplémentaires sans aucune compensation sous forme de jours récupération ou financière.

Au rectorat et dans les DSDEN, l'organisation du temps de travail que nous connaissons a été négociée en 2002 par nos collègues qui se sont battus. Contrairement à certaines organisations syndicales siégeant au CTSA, nous estimons que cela doit perdurer.

Parce qu'ils ont toujours accompagné vos mobilisations et défendu vos revendications pour le respect des horaires et des congés, vos représentants



Personnels administratifs, techniques, informaticiens et médico-sociaux, contractuels ou titulaires, en votant FORCE OUVRIÈRE, vous désignerez des représentants qui n'ont jamais trahi et ne trahiront jamais leurs engagements pour la défense de vos postes et de vos services, de vos salaires, de vos conditions de travail.

**FO resteront vigilants et siègeront pour empêcher toute atteinte au temps de travail.
FO a toujours été attaché à respecter les mandats que vous nous avez confiés.
Par nos prises de position, par nos votes, par notre présence au quotidien, nous continuerons
à aider et à soutenir l'ensemble des personnels des services académiques.**



**Du 4 au 18 octobre,
nous vous demandons de nous renouveler votre confiance par votre vote Force Ouvrière.
Chaque voix comptera et nous engagera à poursuivre la défense de vos droits et de vos intérêts.**

VOTER POUR FORCE OUVRIÈRE, C'EST REVENDIQUER :

- ▶ La défense de tous nos droits statutaires ;
- ▶ L'annulation des suppressions de postes ;
- ▶ L'arrêt des mutualisations, des restructurations de services ;
- ▶ Le maintien de toutes nos missions de service public et de tous nos postes ;
- ▶ Le Réemploi de tous les contractuels à l'année avec priorité à la titularisation ;
- ▶ La défense et l'amélioration de nos conditions de travail ;
- ▶ Le maintien de notre régime horaire et de nos congés,
- ▶ La prime de fin d'année versée à tous et de manière égalitaire ;
- ▶ Le PASS Éducation pour tous les personnels des services académiques.



**Pour connaître la plateforme détaillée de nos revendications, consulter le site :
spaseenfo-grenoble.fr**

Attention : ceci n'est pas un bulletin de vote !